

Affaires courantes

l'article 2 de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité.»

Ce paragraphe me laisse songeur. Est-ce qu'on est en train de revenir aux bonnes vieilles années 1970? Cela se pourrait fort bien. J'aurais aimé savoir quand, sur qui, dans quelle province ces enquêtes, auxquelles on fait référence, ont été faites. Sur quel sujet licite de protestations ces enquêtes ont été vraiment faites?

Tant que nous aurons un comité externe de surveillance où il y aura absence de contrôle démocratique sur les activités de renseignements dirigées, il y aura toujours un possible parti pris.

Les membres du comité externe ne sont pas élus. Il n'existe aucun contrôle parlementaire sur les activités de renseignements et en dépit de ce que le solliciteur général a dit tantôt dans son discours, je trouve cela extrêmement dangereux.

Lorsqu'on aura vraiment un rapport entre les mains, un vrai rapport avec les vraies questions et les vraies réponses, à ce moment-là, on pourra apporter une critique peut-être plus constructive. Mais présentement, on a un organisme extrêmement important, assez important pour qu'on n'amène pas cela devant les élus, ceux qui nous ont élus, on n'amène même pas cela devant les responsables de la démocratie pour vraiment voir ce qu'est le travail que ces gens-là ont fait. En plus, en ces temps difficiles où on dit tout le temps de se serrer la ceinture, on n'est même pas capables de savoir quel travail ils ont fait avec ces 228,7 millions de dollars.

Tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas un vrai rapport avec de vraies réponses, il sera très difficile pour l'opposition et pour la démocratie au Canada de se prononcer sur cela.

[Traduction]

M. Paul E. Forseth (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, en tant que membre du Comité permanent de la justice et des questions juridiques, je suis heureux de répondre à la déclaration du ministre, qui fait suite au dépôt du rapport annuel du Service canadien du renseignement de sécurité.

Le SCRS est perçu dans le public comme un organisme qui garde ses activités générales dans un secret démesuré et qui ne rend pas suffisamment de comptes au gouvernement et à la population canadienne qu'il sert. Le rapport déposé aujourd'hui ne fait rien pour apaiser les préoccupations fondées de la population concernant les hypothèses sous-jacentes relatives à l'existence et aux principes de fonctionnement du SCRS.

De nos jours, les gouvernements ne peuvent plus se cantonner dans la routine et le gouvernement actuel doit reconnaître qu'une refonte en profondeur des programmes sociaux et une redéfinition générale des priorités des ministères sont inévitables.

La chose pourra se faire selon des méthodes rationnelles ou dans le désordre. Agir de la sorte, c'est un peu comme se précipiter pour éteindre des incendies alors que la crise financière et le manque de soutien politique populaire frappent un gouvernement somnambule qui s'avance en trébuchant sur la voie d'un Canada marqué par de nouvelles réalités financières et démocratiques internationales.

• (1540)

L'examen du SCRS soulève dans les rangs de l'opposition un malaise grandissant, car cet organisme gouvernemental dépense

beaucoup de ressources publiques pour préserver son image et servir des intérêts égoïstes et sectaires au moment où tous les autres secteurs de l'appareil d'État font l'objet d'un examen approfondi.

Nous sommes engagés dans un examen des services sociaux et, plus près du SCRS, les forces militaires vont faire l'objet d'un examen à la faveur de la publication d'un livre blanc. Le temps est venu de demander des explications au gouvernement au sujet du SCRS, de son énoncé de mission et de son rendement à la lumière de ses propres objectifs et de son mandat énoncés dans les rapports annuels précédents et dans la loi.

Il y a déjà eu un examen en profondeur, mais le rôle de surveillance du comité et les rapports annuels ne suffisent pas.

J'ai travaillé pendant 21 ans dans la fonction publique provinciale et j'ai pu me rendre compte à quel point l'appareil bureaucratique, centré sur sa propre importance, en vient à se doter d'un programme pressant qui sert les intérêts du personnel en place, mais perd de vue les intérêts de ceux que la fonction publique a pour but premier de servir.

Au nom des députés de l'opposition, au nom des députés de ce côté-ci de la Chambre et dans l'optique de la solution de rechange constructive proposée par la loyale opposition de Sa Majesté, je tiens à alerter le gouvernement au sujet de la responsabilité du SCRS de rendre compte à la population. Le cabinet libéral croit peut-être que rien n'a changé, que les libéraux détiennent le droit divin traditionnel de gouverner, car, après tout, ils sont libéraux, mais le renouvellement du Canada exige un gouvernement plus ouvert et responsable.

Le programme des réformateurs d'avant la Confédération, visant à mettre en place un gouvernement responsable tenu de rendre des comptes plutôt qu'un simple gouvernement représentatif, voit enfin le jour et est repris par une nouvelle vague de réformistes dans cette enceinte. Nous remettons en question l'attitude qui consiste à poursuivre nos travaux comme si de rien n'était et à nous contenter de ce rapport annuel du SCRS qui ne nous apprend, en fait, rien de plus sur ce qui s'y passe. Le rapport public constitue un bon communiqué de presse, mais ne justifie rien.

Je connais parfaitement la différence qui existe entre la nécessité de maintenir le caractère confidentiel des activités du SCRS pour que cette organisation soit efficace et les nouvelles exigences des citoyens qui souhaitent qu'on leur rende beaucoup plus de comptes régulièrement, exigences que, dans bien des domaines, le gouvernement ne comprend pas, car il est prisonnier de l'ancienne façon de voir les choses.

Le SCRS est censé s'occuper du renseignement de sécurité, assurer la sécurité nationale et prendre des mesures préventives à cet égard. Le rapport de 1994 est censé ouvrir une fenêtre sur le renseignement de sécurité. Je pense qu'elle est loin d'être suffisamment grande pour laisser entrer la lumière et rendre véritablement des comptes.

Le SCRS est chargé d'un travail difficile dont s'acquittait auparavant la GRC, mais qu'on lui a confié à la suite d'un scandale national. On peut se demander en quoi résidera le scandale en 1994: les cigarettes? Je n'ai pas d'autres solutions à proposer aujourd'hui.